



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise de la bourse arts plastiques du Canton de Vaud

La bourse arts plastiques 2005, décernée par le Canton de Vaud, dont le montant est prélevé sur le Fonds cantonal des activités culturelles, a été attribuée à l'artiste plasticien vaudois Alain Huck. Cette bourse est destinée à soutenir des artistes, travaillant et vivant dans le canton de Vaud, et proposant un projet marquant et d'envergure.

Madame Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles, a remis à Alain Huck, né en 1957, la bourse cantonale arts plastiques d'une valeur de 10'000.- francs. Son projet de livre d'artiste intitulé " Vite soyons heureux il le faut je le veux " a été sélectionné parmi une vingtaine de dossiers par un jury composé des membres de la Commission cantonale des activités culturelles, sous-commission " Beaux-Arts ", renforcé à cette occasion par M. Markus Stegmann, conservateur au Museum zu Allerheiligen à Schaffhouse. Pour mémoire, c'est l'artiste Jean-Luc Manz qui a obtenu la bourse en 2004 pour son travail sur grandes toiles intitulé " Minna ".

Cette bourse est attribuée à l'artiste Alain Huck afin de soutenir la publication de 260 dessins de la série " Vite soyons heureux il le faut je le veux ", réalisés entre 1993 et 2005. La Commission a relevé le grand intérêt de ce corpus iconographique qui témoigne, au fil des ans, des principaux enjeux plastiques menés par l'artiste. Car bien qu'envisagée au départ comme un moyen d'archiver des projets et/ou une manière de développer des stratégies de pensées, cette production s'est révélée, peu à peu, avoir un statut autonome, voire essentiel. Et comme le relève l'artiste : " la plupart des pièces que je réalise actuellement s'y réfèrent ou l'alimentent de façon plus ou moins directe". Trait d'union entre passé, présent et futur, cette édition envisagée sous la forme d'un fac-similé, un choix auquel le jury a été particulièrement sensible, a dès lors toute sa pertinence ; elle permettra non seulement de reproduire " à l'identique ", mais surtout de diffuser des dessins souvent difficiles d'accès par la nature même de leur facture et ainsi d'en faciliter la lisibilité et d'en assurer la pérennité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 novembre 2005

DFJ, Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles, tél. 021 316 07 45 DFJ, Nicolas Gyger, adjoint au Service des affaires culturelles, tél. 021 316 07 44